



Sansac de Marmiesse

REGLEMENT DU FOYER (Associations SANSACOISES)

Adopté en commission du 3 octobre 2023

FOYER - ☎ 04 71 47 74 87

MAIRIE - ☎ 04 71 47 74 75

Le foyer comprend une salle principale, un espace bar, des toilettes, une cuisine et un local de stockage.
Le Foyer est mis à disposition du VENDREDI à 18 H 30 au DIMANCHE SOIR.

I – REMISE DES CLES

La réservation du foyer auprès de la Mairie, doit être faite le plus tôt possible. **Les clés seront à récupérer le vendredi aux heures d'ouverture du secrétariat.**

La salle est disponible le vendredi à partir de 18 h 30.

Après votre manifestation les clés du foyer seront à remettre à votre convenance soit au secrétariat, soit dans la boîte aux lettres de la mairie (avant le lundi midi).

II - ETAT DES LIEUX

L'association s'engage à restituer les lieux intérieurs et extérieurs sans dégât matériel, à propreté identique à celle d'origine.

L'état des lieux de sortie sera effectué par un agent communal seul. Selon l'état des locaux, le loueur pourra être sollicité pour constater tout dégât.

III – NETTOYAGE ET RANGEMENT

A votre départ, les poubelles doivent être vidées, les lumières éteintes, les rideaux roulants baissés, les fenêtres (à vérifier les cliquets) et les portes correctement fermées.

Les produits d'entretien sont à amener par le loueur. Seul un produit spécifique de désinfection est mis à disposition pour le nettoyage du four et l'ensemble des surfaces de travail de la cuisine (dont plonge).

➤ Salle principale – toilettes – local de stockage

Le balayage et le lavage des sols du foyer, de la cuisine, et des toilettes seront effectués par l'Association (ou par une entreprise à l'initiative de l'Association).

Les chaises et les tables doivent être PROPRES ET CORRECTEMENT RANGEES dans la salle de stockage selon le schéma affiché au mur.

Tout affichage à l'intérieur de la salle doit enlever à la fin de la manifestation.

➤ Cuisine – espace bar

Les sols de la cuisine, et de l'espace bar sont à nettoyer IMPERATIVEMENT par le loueur. Les plans de travail, les réfrigérateurs et les appareils ménagers sont rendus propres.

IV – MATERIEL ET USAGES

➤ Cinq réfrigérateurs sont à votre disposition :

- Le grand réfrigérateur, dans le local de stockage, doit être coupé à l'interrupteur (ATTENTION de ne pas débrancher les prises après utilisation) ;

- Les portes des 4 réfrigérateurs du BAR doivent être tenues entrouvertes par une grille, l'intérieur doit être propre et ils doivent être éteints au disjoncteur.
- Un four traditionnel est à votre disposition (dont 3 grilles). Il est possible d'utiliser **le four à vapeur** réservé à la restauration scolaire, **uniquement lors de repas réalisés par un professionnel** (cuisinier ou traiteur). Les coordonnées du professionnel devront être communiquées lors de la réservation de la salle.
- Ne pas utiliser de produit dans le lave-vaisselle (**le dosage des produits de lavage et rinçage est automatique**). Vérifier que le lave-vaisselle **soit vidé et enlever le filtre après utilisation et désinfecter**.
- **Des consignes spécifiques sont affichées pour l'usage du piano et de la sauteuse (à gaz).**
- Un classeur est à votre disposition concernant l'usage de l'ensemble du matériel disponible.

V - INTERDICTION

- Les chaises stockées dans la salle du restaurant scolaire ne doivent pas être utilisées.
- Après 22 H, il est rappelé que les utilisateurs doivent veiller à ce qu'il n'y ait pas de nuisance sonore pour le voisinage (feu d'artifice, pétards, feu de Bengale).
- Il est interdit de dormir sur place.

VI –TARIFS LOCATION - CAUTION

La salle est mise à disposition gracieusement aux associations de la commune.

VII – CHAUFFAGE

En période d'hiver, en quittant les lieux, le thermostat doit être **positionné à 12°**.

VIII – INVENTAIRE : Dimension salle 13 m/10 – Estrade 4.50 m/10

- 11 grandes tables (2.10 m)
- 12 petites tables (1.20 m)
- 16 bancs (dont 4 grands)
- 113 chaises rouges
- 70 chaises jaunes
- 3 balais (dont 1 grand balai – 2 raclettes)
- 1 grande poubelle à l'extérieur
- 2 grandes poubelles à l'intérieur
- 3 seaux, 1 balai brosse, 1 serpillère
- 2 cendriers sabliers 5,9 L (mobiles)
- 8 paniers à lave-vaisselle + 2 couvercles

Le Maire,
Michel BAISSAC

